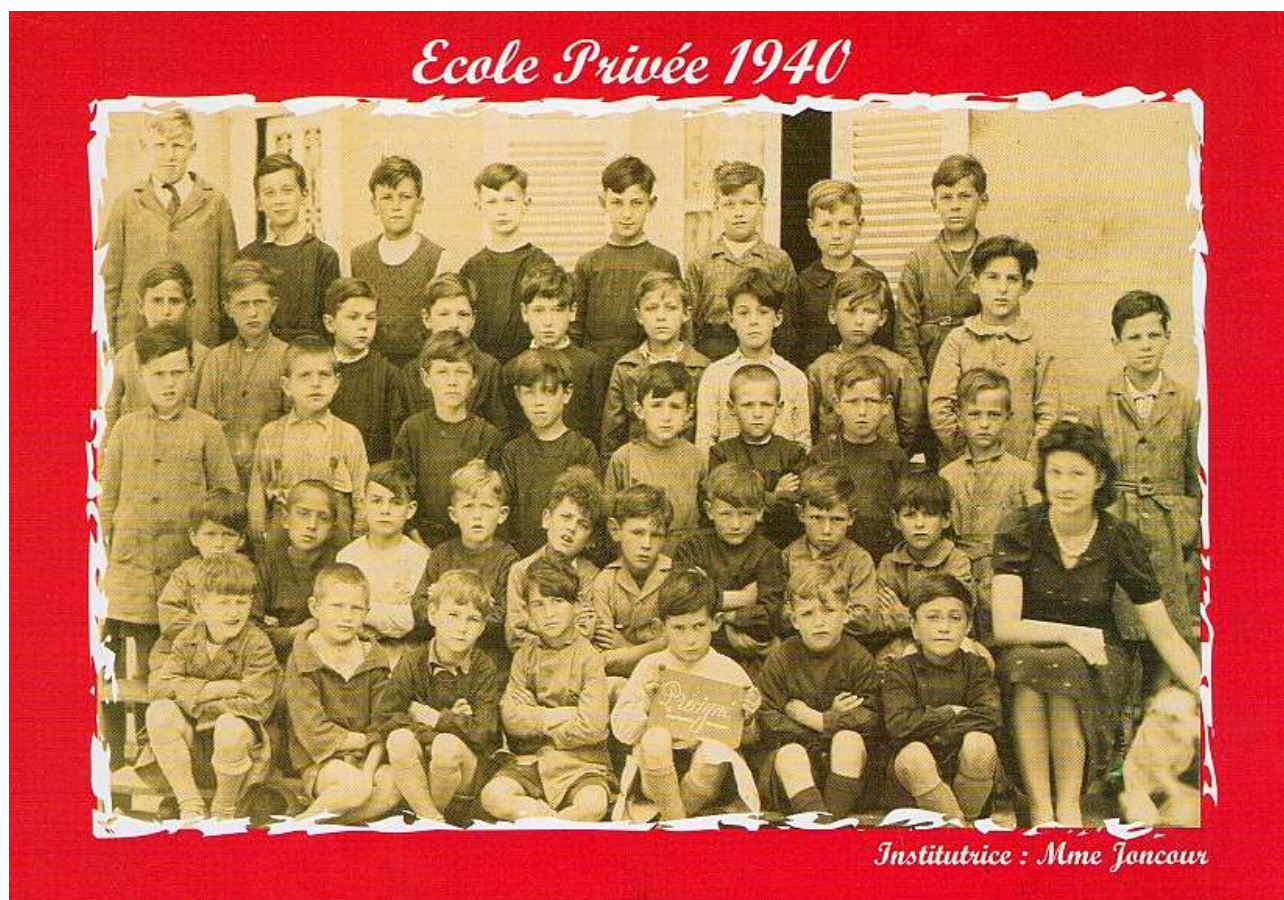


LE PRINTEMPS 1940 A PRÉCIGNÉ

Après huit mois de guerre où il ne s'est presque rien passé, le 10 mai 1940, l'armée allemande envahit la Belgique puis franchit la frontière française et, en quelques semaines, occupe plus de la moitié du pays.



En juin 1940, il n'y aura pas de distribution de prix dans les écoles. En haut à gauche, un jeune réfugié belge.

C'est la stupeur, la France s'effondre.

Comment les Précignéens ont-ils vécu ces événements dramatiques alors qu'il faisait un temps merveilleux ?

Le maire, M. Robert d'Ussel, étant mobilisé puis prisonnier, c'est son premier adjoint, M. Paul Jolivet, notaire depuis quarante ans, qui le remplace. Dans le registre des délibérations du Conseil municipal, il va raconter en détails cette période tragique.

La situation est si grave que le Conseil se réunit les 18, 21 et 22 juin puis chaque semaine de juillet.

Il se sent bien seul car les communications téléphoniques avec la Sous-préfecture sont rares et difficiles et il n'est pas possible de se rendre à La Flèche.

Immédiatement, M. Jolivet fait publier l'avis suivant : « Nous vivons des heures douloureuses. Il est possible que nous subissions l'occupation allemande ; nous la subirons avec calme et dignité. Que chacun fasse son devoir et continue sa vie ordinaire, sans discussions ni récriminations. Soyons polis avec l'occupant et aidons-nous mutuellement ».

Le moral des habitants est au plus bas. Depuis le début de juin, nuit et jour, c'est un flot ininterrompu de réfugiés du nord de la France et de Belgique qui traverse Précigné sans s'y arrêter car la commune est dispensée de les accueillir. Depuis septembre 39, elle doit loger de nombreux mobilisés envoyés par le Ministère de la Défense travailler à l'usine de Malpaire. Dès 1938, sentant venir la guerre, la mairie avait dressé la liste des chambres, dépendances et ateliers qui seraient réquisitionnés. On a réparti le maximum de soldats, encadrés d'un officier et de sous-officiers, dans les châteaux afin qu'ils soient loins du bourg et des cafés. Pour eux, il a fallu créer des popotes qu'on a installées à Bois-Dauphin, la Belle Hoirie, Chantepie. En janvier 40, la salle des fêtes a été mise à la disposition de l'usine pour servir de dortoir à une centaine de personnes dont on se méfie. Le sous-préfet a promis de la farine, de l'essence, du mazout et du charbon car

la population atteint près de 7000 personnes, alors qu'avant-guerre, elle n'en comptait que 2000.

Devant ces malheureux qui fuient, c'est au tour des Précignéens, dont plusieurs commerçants, de vouloir partir. Le dimanche 15 juin, M. Jolivet rencontre les bouchers et les boulangers pour les persuader de rester : « C'est une question d'humanité et de devoir professionnel car vous êtes indispensables à la vie de la population ».

La situation était déjà devenue difficile avec, en mars, la création de cartes d'alimentation, et voilà qu'elle s'aggrave avec l'interdiction de vendre de la viande de bœuf les lundis et mardis. Quant aux boulangeries, c'est trois jours par semaine que les gâteaux, chocolats et friandises sont interdits à la vente.

Le matin du 17 juin, la brigade de gendarmerie reçoit l'ordre de se replier vers l'ouest ; à midi, cet ordre est annulé mais finalement, à minuit, les gendarmes quittent la commune, suivis de quelques habitants.

C'est l'affolement dans la population.

Le préfet ordonne de constituer une garde civique dont l'organisation est confiée à MM. Alexandre Rougeul (garde privé du château) et Léon Chevé. Cette police est chargée de l'ordre moral et matériel dans les rues. Constituée de deux équipes de quatre hommes sous les ordres d'un sous-officier, elle fonctionne jour et nuit. Il faut aussi réorganiser la section des pompiers, plusieurs d'entre eux étant mobilisés.

Rappelons que, dès 1939, le Conseil avait décidé du mode de fonctionnement des alertes : un tintement rapide des cloches en annonce le début ; la fin sera marquée par une sonnerie à toute volée.

Les cafés reçoivent l'ordre de fermer dès 21 heures, heure où débute le couvre-feu qui dure jusqu'à 6 heures du matin. Les habitants sont priés d'éviter attroupements et causeries dans les rues. Aucune lumière ne doit filtrer des fenêtres la nuit. Le village est plongé dans le noir puisque l'éclairage public est interdit.

A 3 heures, dans la nuit du 17 au 18 juin, M. Georges Levi, administrateur d'Alsetex, accompagné de M. Mortreux, directeur, tirent le premier adjoint de son lit pour lui annoncer leur départ immédiat, avec plusieurs employés et leurs familles, notamment ceux d'origine alsacienne. Ils ont reçu l'ordre du Ministère de la Défense de se replier vers les Pyrénées. Alsetex, aussi appelé SAE (Société Alsacienne d'Explosifs) était une société privée qui travaillait pour l'armée. M. Levi précise qu'il laisse l'usine, toutes portes ouvertes, avec son matériel et les munitions fabriquées, ce qu'il déplore mais il obéit aux ordres.

Au cours de la matinée du 18, M. Jolivet s'inquiète auprès des commerces d'alimentation de leur approvisionnement. Les trois boulangers, MM. Lepelletier, Jeanneau et Mouche disposent de plus de 300 kg de farine. Les bouchers n'ont pas de problèmes puisqu'ils élèvent leurs bêtes ou les achètent aux agriculteurs locaux.

En paiement de la location de la salle des fêtes, l'usine a offert une somme de 5 000 F, somme qui est la bienvenue. Le Conseil décide de la partager entre les Petites Sœurs garde-malades Saint François qui sont d'un grand dévouement et sans ressources et l'achat de pain qui sera distribué aux plus pauvres.

L'armistice est signé le 22 juin. Le 25, Précigné s'associe au deuil national en organisant une cérémonie religieuse à la fin de laquelle on évoque la mémoire des soldats de la commune qui viennent d'être tués, cérémonie suivie d'une autre devant le monument aux morts. Le 14 juillet, aura lieu une nouvelle commémoration.

Le Conseil municipal est confronté au gros problème du service médical. Depuis le début des hostilités, le Préventorium a prêté une partie de ses locaux pour servir d'hôpital militaire d'une capacité de 300 lits avec plusieurs médecins de l'armée. Le docteur Bedoucha, médecin de Précigné, mobilisé, est parti. Le médecin-capitaine accepte de soigner la population mais les combats ayant cessé, l'hôpital ferme. A qui vont s'adresser les malades ? Les Sœurs Marianites promettent leur aide, la sage-femme accepte de continuer son travail. Par contre, le pharmacien a quitté précipitamment le village pour une destination inconnue. Pour obtenir des médicaments courants, on pourra s'adresser au Préventorium mais, très vite, les Sœurs vont avoir des difficultés de ravitaillement.

Reste à régler le problème du médecin. Heureusement, dans la commune, vit M. Julien Bahuaud qui, au début du siècle, avait fait des études de médecine et travaillé à l'Institut Pasteur. Il accepte de reprendre du service et va donner toute satisfaction.

Les soucis sont multiples. Du fait de l'arrêt de l'activité d'Alsetex, des ouvriers se retrouvent au chômage et sans revenu ; on va les employer à l'extraction de pierres pour l'entretien des routes. M. Gouince, le pompiste, a épuisé ses réserves. Robert Courtaugis, entrepreneur de maçonnerie, accepte de céder 50 litres d'essence qui permettront de faire fonctionner un moteur nécessaire au pompage de l'eau, au cas où l'électricité serait coupée.

En juillet, le calme étant revenu et le flot des réfugiés s'étant tari, la garde civique est supprimée. Les gendarmes vont revenir.

La mairie est submergée de demandes de secours émanant de familles, de malades, de personnes âgées en grande difficulté.

Quarante prisonniers français venus à pied depuis Le Mans arrivent à Précigné. La municipalité leur offre un repas réconfortant dans les restaurants du Lion d'Or et de la Boule d'Or, puis ils sont dispersés dans les fermes pour remplacer les hommes faits prisonniers.

L'abandon de l'usine constitue un problème majeur pour la municipalité. Des rumeurs sournaises et malveillantes se répandent dans la région ; elles jettent la suspicion sur l'activité de cette entreprise et le patriotisme de ses chefs. Le Sous-préfet tient à préciser officiellement qu'Alsetex travaillait pour la Défense Nationale, sous contrôle de l'Etat, et que ses dirigeants ont tous eu une conduite exemplaire durant la guerre 14-18. Par ailleurs, le Conseil municipal, considérant que ce n'est pas son rôle, a refusé de faire garder l'usine. Les ateliers ouverts et les maisons fermées mais abandonnées sont visités et pillés. Si certains viennent en curieux, ils n'emportent que quelques pots de géraniums, d'autres ne résistent pas à la tentation de se servir largement. Quelques-uns viennent avec une charrette. C'est ce qui intriguera la Garde civique qui, voyant passer un tombereau bien rempli, confisque et la bête et les marchandises. Au printemps 41, le tribunal correctionnel de La Flèche infligera des amendes à une quarantaine de personnes pour avoir pris des denrées alimentaires, du champagne, des vêtements, du linge, des outils, des meubles et de la literie, des vélos (si utiles), des chaudières, de la toile noire pour occulter les fenêtres.

Cet été-là, les écoliers ne recevront pas de prix : on n'a ni le cœur, ni le temps de faire la fête.

Dans les premiers jours de juillet, la Wehrmacht arrive à Précigné et occupe l'usine Alsetex.

E.M.

Elle avait 20 ans en 1944 : Yvonne se souvient de la guerre

Née le 30 mai 1924, Yvonne Cosnier avait 15 ans lors de la déclaration de la seconde guerre Mondiale mondiale.



Ici aux côtés de son frère Paul, Yvonne Cosnier, née Delaune, a gardé un souvenir précis des événements de la dernière guerre.

En septembre 1939, comment avez-vous appris l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne ?

Je travaillais dans les champs avec mon frère Paul quand ma mère est venue nous avertir en courant. C'est mon père qui l'avait lu, dans le journal que le facteur venait d'apporter à la ferme. On n'a pas été effrayé plus que ça : Mon père ne nous avait jamais dit du mal des Allemands. Blessé à la jambe en août 1914 et fait prisonnier, il avait passé toute la première guerre mondiale dans une raffinerie de sucre à Magdebourg. Mais quand les soldats allemands sont arrivés à Précigné en 1940, on n'était quand même pas rassuré : Nos parents craignaient qu'ils confisquent leur vélo ! En fait, on ne les a pas vus souvent, juste de temps en temps passer avec leurs camions sur la route de Morannes.

Quel événement vous a le plus marquée durant toutes ces années d'occupation ?

Le bombardement de l'usine d'armement de Malpaire en mai 44, à 6 kilomètres de chez nous. Déjà, mon frère et moi avons été réveillés par un bourdonnement incessant, c'était le bombardement d'Aubigné-Racan, à cinquante km de distance ! Ensuite, un premier avion est passé pour lancer des sortes de fusées éclairantes, puis tous les autres sont arrivés, ils tournaient, les murs de la ferme tremblaient à chaque explosion dans un bruit assourdissant. Un autre souvenir, un bon celui-là : les représentations de théâtre organisées par l'école catholique. Les recettes permettaient d'envoyer des colis aux prisonniers. En plus, ça nous faisait une sortie, 8 km aller-retour à pied, on revenait vers minuit en chantant sur la route.

Comment avez-vous vécu le départ des soldats allemands durant l'été 1944 ?

Ça a été la fête toute l'après-midi. Il fallait au moins une occasion comme celle-là pour sortir en semaine. Le charcutier, il s'appelait Berrier, avait accroché une effigie d'Hitler à sa vachère, il l'a promenée jusqu'au soir en suivant l'Union musicale qui jouait la Marseillaise. Sommes toutes, nous n'avons pas trop souffert de la guerre, mes parents élevaient des poules et des cochons. En fait, le jour le plus triste dont je me souviens, c'est quand l'Armée française est passée à la ferme en 39. Ils ont réquisitionné Mascotte, ma jument préférée, celle qui emmenait toute la famille à la messe le dimanche et au marché le lundi. « *Pour traîner les canons* », qu'ils ont dit. Les Allemands, eux en revanche, étaient sacrément bien outillés.